Conseil de l'Union Européenne

PRESSE

INFORMATION A LA PRESSE
Bruxelles, le 18 novembre 2014

CEREMONIE DE SIGNATURE

Jeudi 20 novembre 2014 à 11h00

Bâtiment Justus Lipsius - Bruxelles

Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable entre l'Union européenne et la République du Sénégal

Protocole de mise en œuvre de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable entre l'Union européenne et la République du Sénégal

Plénipotentiaires:

Union européenne:

- Marco PERONACI, Ambassadeur, Représentant permanent adjoint de la République italienne auprès de l'Union européenne, Président du Comité des Représentants Permanents

Sénégal:

- Oumar GUEYE, Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime

Possibilités photo / TV:

Point de rencontre: Info point, niveau 0 à **10h45.**

* * *

L'accès au centre de presse sera assujettie aux conditions habituelles (présentation de votre carte de presse interinstitutionnel de l'UE ou de la carte de presse nationale et ID)

L'accès à la transmission vidéo, téléchargeable en format "broadcast" (MPEG 4): www.eucouncil.tv

Service de presse - Secrétariat général du Conseil
Rue de la Loi 175 – B-1048 BRUXELLES – Tél.: +32 (0)2 281 6319
press.office@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press